

134	UTBM Service communication	Dépêche AEF n°5401431	20 juin 2016
		Enseignement supérieur	rapprochement UTT UTC - Alain Storck

L'UTC vote un rapprochement avec l'UTT en parallèle d'une adhésion à l'université fusionnée de Sorbonne Universités

Par **Anne Mascret**

Quelle est la stratégie de l'UTC en termes de regroupement et de politique de site ? Le CA du 16 juin 2016 de l'université de technologie a arrêté un double mouvement : se rapprocher de l'UTT afin, notamment, de viser une taille critique permettant d'apparaître dans les classements internationaux, et réfléchir en parallèle aux conditions d'adhésion à la nouvelle université issue de la fusion en cours entre Paris-IV et l'UPMC. Alain Storck, président de l'UTC, explique en effet à AEF qu' "être membre de SU a eu des retombées très positives pour l'UTC, puisqu'elle a touché 9,9 % des financements idex alors qu'elle représente 6,6 % des effectifs étudiants." Mais le président compte sur le soutien du ministère pour trouver la forme statutaire adéquate lui permettant de conserver les spécificités, la réactivité, l'agilité et les valeurs du modèle des universités de technologie.



AEF : Votre intégration à Sorbonne Universités n'est pas un prérequis à l'obtention définitive de l'idex, la seule condition étant la fusion effective de Paris-IV et de l'UPMC (lire sur AEF). Comptez-vous malgré tout poursuivre votre chemin avec SU, et de quelle manière ?

Alain Storck : Le positionnement de l'UTC vis-à-vis de SU, du groupe des universités de technologie et des collectivités territoriales (Hauts-de-France notamment) a occupé quatre de nos CA depuis octobre dernier et a fait l'objet d'une motion votée à la quasi-unanimité le 16 juin. Nous constatons d'ailleurs que les mentalités évoluent, et qu'il est très important de beaucoup échanger sur ces questions et de faire preuve de pédagogie face à ces problématiques complexes. Voilà, en résumé, ce que

nous avons arrêté :

- L'avenir de l'UTC ne peut pas être envisagé seul. Notre communauté est unanime sur ce point.
- Être membre de SU a eu des retombées très positives pour nous, aussi bien quantitativement que qualitativement, puisque nous avons touché 9,9 % des financements idex alors que nous représentons 6,6 % des effectifs étudiants.
- Mais nous sommes une université de technologie avec des valeurs, des spécificités et un modèle que nous ne voulons pas abandonner. Ce qui plaide évidemment pour un rapprochement avec l'UTT (lire sur AEF), sans exclure l'UTBM si elle le souhaite (1).

AEF : Très concrètement, cela signifie une fusion UTC-UTT, puis une intégration de l'ensemble à Sorbonne Universités ?

Alain Storck : Il est encore prématuré de présenter les choses comme cela car nous commençons tout juste à discuter avec l'UTT. De notre point de vue, le rapprochement pourrait aller jusqu'à un stade très avancé car nous estimons que seuls, notre taille est sous-critique pour apparaître dans les classements internationaux. Ce rapprochement conduirait à un renforcement mutuel qui nous permettrait de devenir la première école d'ingénieurs française et d'augmenter notre pluridisciplinarité, ainsi que nos champs d'excellence, grâce à nos complémentarités.

Quant au travail avec SU, il se fait en parallèle de celui avec l'UTT. Nous allons participer aux groupes de travail qui vont se mettre en place à l'été, en vue de préparer la fusion Paris-IV/UPMC pour la fin de l'année (lire sur AEF) et de contribuer à la conception de la nouvelle université. C'est dans ce cadre-là que nous allons réfléchir aux termes et aux conditions de notre propre adhésion. L'UTC ne souhaite pas être un observateur passif, mais participer à la co-construction de la nouvelle université.

AEF : Vous souhaitez devenir à terme la "school of engineering" de SU. Cela peut-il se faire à droit constant ou cela nécessite-t-il l'élaboration d'un nouveau statut ?

Alain Storck : Pour l'instant, je peux simplement dire que notre adhésion définie par notre CA du 16 juin devra nous permettre de satisfaire à un certain nombre de principes, à commencer par la maîtrise totale de notre politique et ingénierie de formation, c'est-à-dire la sélection de nos étudiants, les taux d'encadrement, la taille des groupes TD, l'évolution des programmes, etc. Nous voulons également une autonomie sur les dépenses et les recettes qui nous sont affectées en propre, notamment les subventions de la région. Le paysage institutionnel étant plus que turbulent en ce moment, je pense qu'il sera possible de discuter avec le ministère d'évolutions statutaires qui nous permettraient de conserver les spécificités, la réactivité, l'agilité et les valeurs du modèle des universités de technologie, car il nous semble qu'elles constituent l'un des ingrédients de l'université moderne du 21^e siècle.

AEF : Quel est le regard porté par votre région sur ces projets, qui peuvent sembler vous déporter de votre territoire ?

Alain Storck : Nicolas Lebas, vice-président enseignement supérieur et recherche de la région des Hauts de France (lire sur AEF), était présent pour la première fois à notre CA du 16 juin et je crois qu'il a reçu très positivement notre positionnement. Il a bien compris l'intérêt d'une adhésion forte à SU au niveau territorial en termes de complémentarités, d'attractivité et de rayonnement, forces aussi mobilisées au service de la région, de son développement, de son attractivité. Une université de technologie forte à Compiègne adhérent et adossée à une université de rang mondial ne peut qu'enrichir le dispositif universitaire des Hauts de France.

(1) Pour le moment, l'UTBM a fait savoir qu'elle comptait privilégier son engagement dans la Comue Bourgogne Franche-Comté plutôt que celui dans le réseau des universités de technologie (lire sur AEF). Mais son directeur Pascal Brochet arrive à la fin de son mandat au 1^{er} juillet et d'autres candidats sont en lice.